

NFL PACKERS: JOLLY SUSPENDU TOUTE LA SAISON

Sports.fr - 18 juil. 2010

Johnny Jolly ne foulera pas les terrains la saison prochaine. La NFL a suspendu le defensive end des Green Bay Packers pour tout l'exercice 2010-11 parce qu'il a enfreint les règles anti-dopage du code de conduite des joueurs de la ligue nord-américaine. Il avait été arrêté en juillet 2008 à Houston en possession de 200 grammes de codéine, une substance non autorisée.

MALAGA : DIXON SUSPENDU UN AN © PANORAMIC

Sport365.fr - 19 juil. 2010

Juan Dixon, le joueur d'Unicaja Malaga, a été contrôlé positif à la nandrolone le 12 février dernier et suspendu provisoirement. La FIBA a annoncé vendredi 16 juillet que le joueur américain était sanctionné d'un an de suspension, il est donc suspendu jusqu'au 11 février 2011.

Avant de jouer en Espagne à Malaga, Juan Dixon a été formé à l'Université de Maryland et a joué en NBA à Washington, Portland et Toronto.

TUNISIE. COMMENT DEVENIR CONTROLEUR ANTI-DOPAGE

Kapitalis - 20 juil. 2010

Médecins, pharmaciens, infirmiers, techniciens de la santé peuvent désormais devenir des experts de la lutte contre le dopage. Voici comment...

La Tunisie, l'un des pays émergents les plus engagés dans la lutte contre le dopage dans le sport, poursuit la mise en place des structures et législations à même de garantir un exercice «clean» des différentes activités sportives.

Ainsi, après avoir ratifié les conventions internationales afférentes¹, créé les structures requises (l'Agence nationale de lutte contre le dopage) et un cadre juridique national (loi n° 2007- 54 du 8 août 2007, relative à la lutte contre le dopage dans le sport), la Tunisie entre aujourd'hui dans le vif du sujet avec la mise en place d'un système de formation de contrôleur anti-dopage.

En effet, le ministre de la Jeunesse, du Sport et de l'Education physique vient de promulguer un décret (n° 2010-1693 du 5 juillet 2010) fixant les conditions d'octroi des attestations de fin de formation et d'habilitation à exercer le contrôle antidopage dans le domaine du sport.

Les sessions de formation

La formation permettant d'acquérir les connaissances fondamentales relatives aux procédures de contrôle, d'accompagnement et d'aide lors de l'exécution des opérations de prélèvement des échantillons biologiques s'adresse aux pharmaciens, techniciens supérieurs de la santé publique, infirmiers de la santé publique et techniciens spécialistes dans la santé animale.

Les sessions de formation dans le domaine des opérations de contrôle et d'inspection dans les espaces sportifs sont ouvertes aux agents publics appartenant à la catégorie «A».

D'une durée de 30 heures (une partie théorique de 20 heures et une autre pratique de 10h), la session est consacrée à la formation dans le domaine du prélèvement des échantillons biologiques et de leur supervision, ou pour effectuer les opérations de contrôle et d'inspection au sein des espaces sportifs publics ou privés ouverts au public.

La date d'ouverture de chaque session de formation, son programme, les conditions de participation et la date de clôture des candidatures sont communiqués par voie de presse avant 15 jours au minimum de la date d'ouverture de ladite session.

La carte de contrôleur préleveur

L'attestation de fin de formation et d'habilitation d'exercer le contrôle antidopage est délivrée à chaque participant ayant obtenu une moyenne des notes égale ou supérieure à dix (10) sur vingt (20). Une carte d'accréditation dénommée carte de contrôleur préleveur d'échantillons biologiques est délivrée à chaque participant ayant la qualité de médecin ou médecin vétérinaire. Cette carte permet à son porteur d'effectuer des missions de contrôle et de prélèvement d'échantillons biologiques dûment autorisées par l'agence.

Une carte d'accréditation dénommée carte de contrôleur est délivrée à chaque pharmacien et chaque participant aux

REVUE DE PRESSE du 22 juillet 2010

sessions de formation. Cette carte permet à son porteur d'effectuer des missions de contrôle et d'inspection dûment autorisées par l'agence.

Une carte d'accréditation dénommée carte d'accompagnateur est délivrée à chaque participant ayant la qualité de technicien supérieur de la santé publique ou d'infirmier de la santé publique ou titulaire d'un grade équivalent dans le secteur privé de la santé ou de technicien spécialiste dans la santé animale.

Cette carte permet à son porteur d'accompagner et d'aider les contrôleurs titulaires de l'une des cartes d'accréditation sus-indiquées dans les missions dûment autorisées par l'agence.

La durée de validité de chaque carte de contrôleur préleveur d'échantillons biologiques ou de contrôleur ou d'accompagnateur est fixée à deux ans. Chaque contrôleur préleveur d'échantillons biologiques ou contrôleur ou accompagnateur est tenu de participer à la première session de formation ouverte après l'expiration de la date de validité afin d'obtenir une nouvelle carte.

CYCLISME: SOUPÇONS DE DOPAGE SUR ALESSANDRO PETACCHI EN ITALIE

nouvelobs.com - 20 juil. 2010

PAU, Pyrénées-Atlantiques (Reuters) - Le maillot vert du Tour de France, Alessandro Petacchi, a dit mardi faire l'objet d'une enquête en Italie sur des pratiques dopantes présumées.

Le sprinteur italien de la Lampre, âgé de 36 ans, est soupçonné d'avoir pris plusieurs produits interdits, rapporte la Gazzetta dello Sport, citant du PFC (perfluocarbone) et de l'albumine.

L'albumine est utilisée pour faire baisser le taux hémocrite, limité à 50% en compétition, et le PFC permet d'accélérer le transport de l'oxygène dans le corps sans modifier l'hémocrite, le rapport entre le volume des globules rouges et le volume du sang total.

Petacchi avait été contrôlé positif en 2007 au salbutamol, un médicament qui dilate les bronches.

"Le 12 juillet 2010, le procureur de Padoue a invité M. Petacchi à se rendre disponible à la fin du Tour de France pour répondre aux questions sur son passé, qui ne se rapportent ni à la saison actuelle ni à son équipe actuelle", dit l'avocat du coureur, Virginio Angelini, dans un communiqué transmis par la Lampre.

"En toute sérénité, Alessandro Petacchi s'est déjà dit, par l'intermédiaire de son avocat, disponible pour clarifier sa position et il est certain de pouvoir prouver qu'il n'est absolument pas impliqué dans ces événements", peut-on lire dans le communiqué.

Alessandro Petacchi a remporté deux étapes du Tour de France 2010, à Bruxelles et Reims. Il est leader du classement par points avant la 16e étape, devant le Norvégien Thor Hushovd.

Le coureur ne sera pas retiré du Tour par la Lampre, a annoncé l'équipe italienne dans un communiqué, qui dit avoir appris ces faits par la presse.

Le procureur de Padoue, Benedetto Roberti, tente de mettre au jour un trafic de produits dopants et a entendu plusieurs cyclistes ayant couru au sein de l'équipe Lampre.

L'affaire dite de Mantoue a débuté après les auditions du grimpeur italien Emanuele Sella, contrôlé positif en 2008.

En avril, l'équipe BMC a suspendu provisoirement Alessandro Ballan et Mauro Santambrogio car les deux hommes, passés par la Lampre, étaient entendus dans cette affaire.

LE BASEBALL INSTAURE DES TESTS SANGUINS POUR DECELER L'HORMONE DE CROISSANCE

La Presse Canadienne - 22 juil. 2010

NEW YORK, États-Unis — Le baseball majeur a instauré, jeudi, des tests sanguins aléatoires dans le but de déceler l'hormone de croissance humaine dans les ligues mineures.

Il s'agit du premier sport professionnel aux États-Unis à prendre des mesures agressives pour contrer le dopage.

Les tests sanguins font partie du programme de prévention et de traitement en lien aux drogues dans les ligues mineures, mis sur pied en 2001 par le commissaire Bud Selig.

Les tests seront effectués sur les athlètes ayant des contrats dans les mineures parce qu'ils ne sont pas membres de l'association des joueurs, ce qui veut dire que les tests sanguins ne sont pas soumis à la convention collective.

L'association des joueurs a longtemps été en désaccord avec les tests de sang. Plus tôt en juillet, son directeur exécutif Michael Weiner a dit à l'Associated Press que ce type de tests était «plus compliqué que les tests d'urine à plusieurs niveaux, incluant la santé des joueurs, les compétences du contrôleur et les possibles interférences avec le jeu, entre autres.»

Gary Wadler, qui préside le comité qui détermine la liste de substances bannies par l'Agence mondiale antidopage, a dit que c'était «un grand pas vers l'avant».

REVUE DE PRESSE du 22 juillet 2010

«Au fur et à mesure que les jeunes joueurs évolueront dans les ligues mineures, le concept d'un test de sang ne leur sera plus étranger, a souligné Wadler. Ce sera beaucoup plus évident de l'implanter dans le baseball majeur si de plus en plus de joueurs des mineures reconnaissent ses bons côtés.»

Les échantillons sanguins seront recueillis après les matchs, par l'organisation qui collecte les échantillons d'urine dans les ligues mineures.

Les échantillons de sang seront ensuite prélevés du bras non dominant des athlètes qui ne font pas partie de la formation des 40 joueurs d'une équipe des majeures, et envoyés dans un laboratoire de Salt Lake City pour analyse.

Le Dr Gary Green, directeur médical pour le baseball majeur, a décrit les tests de sang comme «un développement important dans la détection d'une substance qui était autrefois indétectable.»

«Ceci est la première génération de tests visant à dépister l'hormone de croissance humaine, a ajouté Green, et le baseball majeur continuera à financer la recherche dans ce domaine.»

Le baseball majeur, la NFL, l'Agence américaine antidopage et le comité olympique américain sont partenaires pour financer la recherche pour les tests antidopage.